

Par l'honorable M. Read,—De Peter De Guerre, de la cité de Toronto, et de la compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec.

Par l'honorable M. McDonald,—De Henry N. Paint et autres.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,  
Mercredi, 31 mars, 1886.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la compagnie de prêt et d'épargne du Canada Ouest, demandant un acte qui définisse son pouvoir d'emprunt et qui l'autorise à émettre des débentures-actions ;

De la compagnie de prêts sur immeubles et d'épargnes, demandant un acte qui lui accorde de plus amples pouvoirs et qui l'autorise à émettre des débentures-actions ;

De la compagnie du chemin de fer de Nipissingue et de la Baie James, demandant un acte qui l'autorise à construire sa ligne par sections et qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De la compagnie canadienne de mines de cuivre, compagnie dûment constituée en corporation sous l'autorité des lois générales de l'Etat d'Ohio, un des Etats-Unis d'Amérique, demandant un acte qui confirme, reconnaisse et lui permette d'exercer en Canada ses pouvoirs corporatifs et pour d'autres objets ;

De la compagnie anglo-américaine de mines de fer, compagnie dûment constituée en corporation sous l'autorité des lois générales de l'Etat d'Ohio, un des Etats-Unis d'Amérique, demandant un acte qui confirme, reconnaisse et lui permette d'exercer en Canada ses pouvoirs corporatifs et pour d'autres objets ;

De la compagnie du chemin de fer Central d'Ontario, demandant un acte à l'effet de l'autoriser à augmenter son capital par l'émission d'actions privilégiées et pour d'autres objets ;

De John Andrew Mara, de Kamloops, et autres, de la province de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Shuswap à Okanagan ; "

D'Andrew T. Drummond et autres, de la cité de Montréal, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ouest ; "

De Lucius S. Oille et autres, directeurs de la compagnie du pont de la frontière de Niagara, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel la dite compagnie doit commencer et achever ses travaux ;

De la banque d'Yarmouth, Nouvelle-Ecosse, demandant un acte qui l'autorise à réduire son capital ;

Du très révérend Edward Wilson, D.D., évêque, et autres, du premier synode en Canada de l'église épiscopale réformée, demandant à être constitués en corporation sous ce même nom ;

De la compagnie de vapeurs de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), mandant la passation d'un acte à l'effet de changer son siège social ;

De Richard H. Bull, de la cité de New-York, et autres, demandant à être incorporés sous le nom de " Compagnie du passage sous-marin du détroit de Northumberland ; "

De la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Ouest, demandant que son acte constitutif soit amendé pour lui permettre de construire un embranchement de la cité de Hamilton à la ville de Windsor et pour d'autres objets ;